

**ATELIER DE LECTURE PUBLIQUE DU PAYS DE LA HAUTE GIRONDE  
COMPTE RENDU -MERCREDI 01 FEVRIER 2006-**

- Intervention de Marie-Paule Chevrier, Vice-présidente du Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde, en charge de la Culture

**Le projet culturel du Pays de la Haute Gironde :**

- Agir pour l'accès de tous à la culture
- Participer à un aménagement équilibré du territoire en termes d'activités et d'équipements,
- Renforcer le lien social entre toutes les catégories de population,
- S'ouvrir à toutes les formes de création contemporaine,
- Participer à la construction d'une identité du territoire, forte et originale,
- Développer des synergies et des actions concertées avec et vers d'autres secteurs de la vie locale : Vie associative et ses acteurs, scolaires, jeunes, anciens, etc.
- Coordination et une mutualisation des actions et des moyens, accompagnement et ingénierie de projets culturels du Pays (soutien technique, logistique...), participation à la mise en place d'Initiatives territoriales fédératrices...
- Trois secteurs culturels identifiés comme prioritaires.

Pour mettre en œuvre ce projet culturel de Pays il est proposé, dans un premier temps de mettre en place un cadre d'action par la création de trois ateliers de travail thématiques :

Un atelier « Arts vivants », un atelier « Patrimoines », et cet atelier « , Lecture Publique »

- Intervention de Eve Lalande, chargée de mission culture Pays de la Haute Gironde

**Présentation du contexte :**

En mars 2005, une première réunion concernant la Lecture Publique à eu lieu en Haute Gironde au cours de laquelle ont été présentés un état des lieux du Pays par le cabinet « Emergences-Sud » missionné par le Conseil Général et les orientations du Plan Départemental de Lecture Publique(PDLP).

Le calendrier des actions à mettre en œuvre du Conseil Général indique pour l'année 2006 l'élaboration du volet territorial du PDLP ce qui implique de déterminer et contractualiser avec le Pays et les CDC les opérations à réaliser sur la période 2006/2010 sur le plan des équipements (surface, collections, TIC) et du fonctionnement (emploi, formation, animation) à partir du diagnostic de la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP).

Ce volet territorial devra donc être élaborer pour le 2<sup>ème</sup> semestre de l'année 2006 dans le but d'être mis en annexe des nouveaux Contrats de Développements Durables que signeront les CDC et le Pays avec le CG. (CDD = convention de partenariat entre le CG et les CDC et le Pays).

- Intervention de Alain Duperrier, Directeur de la Bibliothèque Départementale de Prêt :

**Présentation du diagnostic du Pays de la Haute Gironde élaboré par la BDP :**

Le Plan Départemental de Lecture Publique(PDLP) du Conseil Général (2005/2015) a été adopté en assemblée plénière en décembre 2004, et conforté par un nouveau règlement d'intervention applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Le PDLP a 3 objectifs prioritaires :

1/ Favoriser sur l'ensemble du territoire l'égalité d'accès à la lecture, aux savoirs, à l'information et à la culture de tous les Girondins

2/ Améliorer et développer l'offre de service

3/ Inscrire la lecture publique dans une logique de territorialisation par la mutualisation des ressources et des services offerts par les bibliothèques / médiathèques et la mise en réseau des acteurs et des équipements à l'échelle des Pays.

La BDP a pour mission au sein du Conseil Général d'apporter son concours aux communes de moins de 10 000 habitants par :

- Le prêt de documents
- La formation des bibliothécaires bénévoles et salariés du réseau
- Le conseil technique / gestion des équipements
- Le soutien aux actions d'animation et de valorisation du livre
- L'accompagnement de projets par des expertises et des modalités de subventions
- La réflexion pour le développement d'une politique départementale.

Démarche du diagnostic de la BDP :

Collecte de données relatives aux moyens et activités par voie de questionnaire auprès des bibliothèques du réseau, rendez-vous sur site, élaboration d'une base de données permettant l'établissement d'outils d'analyse et d'une cartographie.

De manière générale, la Haute Gironde se situe dans la moyenne départementale selon les critères suivants : % de lecteurs, M<sup>2</sup>/habitants, budget, fonds propres, fonds BDP, informatisation professionnelle, accès libre à Internet, autres supports, gratuité... Les résultats du Département de la Gironde sont dans leur ensemble inférieurs à la moyenne nationale.

Quelques chiffres :

- 34 communes de Haute Gironde sont inscrites dans le réseau BDP (SIVOM inclus).
- Typologie : 2 bibliothèques sont jugées aux normes par l'Etat : Blaye et Saint-Ciers-sur-Gironde.
- Environ 90% des bibliothèques de Haute Gironde ont un budget d'acquisition. (+ que la moyenne départementale)
- Environ 70% ont une politique de gratuité. (+ que la moyenne départementale)
- 25% proposent d'autres supports. (+ que la moyenne départementale, - que la moyenne nationale, surtout sur CDC de l'Estuaire et de Blaye)
- 55% ont un accès Internet à disposition du public. (+ que la moyenne départementale, + que la moyenne nationale)
- 25% ont une gestion informatisée de leur fond documentaire.
- 20% de la population par commune est desservie (++) pour CDC Estuaire et Blaye) mais 14% sur l'ensemble de la population de Haute Gironde (- CDC de Bourg)
- Rapport surface population : 6.4 m<sup>2</sup>/habitant. (+ que la moyenne départementale, ++ CDC de l'Estuaire et ville de Blaye)
- Rapport surface population totale : 4.5 m<sup>2</sup>/habitant (++) CDC Estuaire, - CDC Saint-Savin)
- 1 Equivalent Temps-Plein(ETP) pour 2556 habitants. (+ que la moyenne départementale)
- 1 bénévole pour 1000 habitants. (- que la moyenne départementale surtout sur la CDC de Bourg)
- Budget d'acquisition : 1.35 €/habitants : surtout CDC Estuaire et CDC Cubzaguais
- Fonds propres : 2,1/habitant. (- que la moyenne départementale)

Propositions de la BDP :

- Renforcement salarial de la BDP (recrutements à destination des territoires)
- Création de « Relais de Pays » en 2007 sur la Haute Gironde : la BDP est actuellement en quête de locaux sur le territoire de la Haute Gironde.
- Travail d'informatisation des fonds de la BDP
- Création d'un site Internet de la BDP avant la fin de l'année

**Présentation des principes constitutifs du règlement d'intervention du CG dans le cadre du PDLP :**

L'éligibilité des projets est liée à une évolution très sensible des exigences du Conseil Général en terme de surfaces, de budgets d'acquisition, de professionnalisation, d'horaires d'ouverture, afin de procéder à un véritable changement d'échelle des équipements girondins et des services offerts à la population.

- Une étude préalable de faisabilité et ou de programmation exigée pour tout projet
- Le Conseil Général privilégie l'échelon territorial que constitue l'intercommunalité
- Le Conseil Général met en place un système de bonification des taux de subvention en fonction du zonage géographique établi à partir du diagnostic de la BDP et du potentiel fiscal des CDC.
- Des aides nouvelles sont mises en place pour apporter un soutien au fonctionnement des médiathèques : création d'emploi, équipement multimédia, fond documentaire, achat de véhicule.

Classement en 4 niveaux d'équipements permettant de définir un régime d'aides adapté et de créer un réseau à l'échelle des Pays :

- La Médiathèque à vocation intercommunale
- La Médiathèque intercommunale – relais de la BDP
- La Bibliothèque / Médiathèque de proximité
- La Bibliothèque Point-Lecture

Chaque bibliothèque va recevoir un document résumant ce règlement dans le courant du mois de mars.

- Intervention de Marianne Baudouin, DCC :

### **Présentation du dispositif SAPIENS : (Susciter l'Accès et le Partage de l'Information Et des Nouveaux Savoirs)**

Le programme SAPIENS est né d'un constat : celui du nombre insuffisant de professionnels qualifiés au sein des bibliothèques situées le plus souvent en milieu rural, ainsi qu'une offre très faible de services dans le domaine de l'accès aux TIC.

Il s'agit de développer les compétences, soutenir la professionnalisation et aider à l'émergence de nouveaux métiers dans le réseau départemental des bibliothèques mais aussi de faciliter l'accès pour tous aux savoirs, à l'emploi, aux services, à la culture et aux loisirs.

Soutenu par le Fonds Social Européen, le programme SAPIENS s'articule autour de grands axes

- Connaître et faire connaître les réseaux numériques et leurs usages à l'échelle des pays girondins, l'environnement TIC dans les bibliothèques, les compétences et le marché de l'emploi, les enjeux et perspectives économiques de la société de l'information au niveau local.
- Sensibiliser aux enjeux locaux de la société de l'information : par un programme de formations délocalisées sur les territoires, destinées à un public ciblé de décideurs et d'acteurs.
- mettre en place des outils d'évaluation et des outils coopératifs de ces nouveaux métiers (formation continue, observatoire, constitution d'un centre de ressources numériques...)

SAPIENS s'articule notamment autour du PDLP et du Plan Haut Débit Pour Tous.

Enjeu : Que les bibliothèques et médiathèques de demain constituent un lieu d'accueil et d'accès aux connaissances.

Formations : Pour les décideurs : actions de sensibilisation aux enjeux locaux de la société de l'information

Pour les bibliothécaires, animateurs des espaces TIC, étudiants, RMistes : organisation de formations délocalisées sur le territoire, en fonction des besoins ressentis. Démarrage septembre octobre 2006

Un questionnaire destiné à mieux cerner les ressources et les besoins d'informations et de formations sera envoyé avec les actes de la journée de lancement de SAPIENS du 29 novembre 2005.

- Intervention de Eve Lalande

### **Présentation des objectifs du Pays en matière de lecture Publique et de quelques propositions de travail de l'atelier de Pays :**

QUESTION : Pourquoi travailler ensemble, dans cet atelier, à l'échelle du Pays ?

- Pour fédérer les énergies par la mise en réseau des acteurs
- Pour permettre la synergie entre les différents acteurs de la lecture : bibliothécaires, associations culturelles, à caractère social..., élus, techniciens de Communautés de Communes...
- Pour centraliser et coordonner plus efficacement les différents projets du territoire
- Pour développer, valoriser, communiquer sur les actions et dispositifs existants dans les domaines du livre et du multimédia
- Pour, en tant que « service à la population », jouer un rôle de relais d'information

**Proposition d'actions :**

- 1) Elaboration d'un document unique recensant les moyens matériels de chaque bibliothèque de Haute Gironde pour favoriser et faciliter la circulation, le partage des animations : Supports d'expositions, expositions, valises thématiques...
- 2) Mutualisation des bases de données des bibliothèques et autres centres de ressource de Haute Gironde : pour une prise de connaissance des collections de chacun et une réorientation des utilisateurs possible vers les bibliothèques voisines.
- 3) Mobilisation des acteurs de la lecture autour de formations professionnelles.
- 4) Elaboration et organisation d'actions communes en direction de publics tels que les CLSH, PRIJ, RPA, MSP...Ex : atelier de lecture, expositions itinérantes, élaboration de valises thématiques sur le thème du Développement Durable dans le cadre de l'agenda 21 de Pays.
- 5) Recensement des besoins et des attentes du territoire pour une élaboration concertée du volet territorial du PDLP
- 6) Participation au développement d'actions existantes tel que « Paroles d'Estuaire », « Lire et faire lire »,
- 7) Sensibilisation de l'atelier aux TIC et utilisation du site Portail du Pays pour transmettre des informations.

- Intervention de Catherine Piet, Ligue de l'Enseignement – Fédération de la Gironde :

Présentation du programme de sensibilisation à la lecture « Lire et Faire lire » à destination des enfants. Dans les bibliothèques ou dans les écoles, pendant le temps scolaire ou hors temps scolaire, des retraités-bénévoles font la lecture à des enfants. Ce programme permet de stimuler le goût de la lecture aux enfants, permet de tisser un lien intergénérationnel privilégié entre l'enfant et la personne âgée.

- Tour de table:

**→Quel financement pour les formations ?**

Le Syndicat Mixte du Pays n'est pas un organe financeur.

Les formations SAPIENS sont gratuite et intègrent les frais de restauration et de déplacement.

L'IDDAC propose des formations adaptées, des sessions d'accompagnement sur mesure en complément des formations SAPIENS et BDP.

**→Ce réseau allie des professionnels, la BDP et les politiques ; va-t-il y avoir des réunions au niveau intercommunal ? Comment convaincre les élus communaux de l'intérêt intercommunal ?**

Des rencontres vont être sollicitées par la BDP auprès des élus, un dialogue doit avoir lieu dans les CDC. La BDP propose une réflexion sur la bibliothèque au sein de l'intercommunalité, une sensibilisation en direction des élus.

**→Y-a-t-il déjà un outil informatique commun existant ?**

Plusieurs logiciels sont utilisés sur le territoire, il serait intéressant de faire l'état des lieux des logiciels et tester leur compatibilité. Il existe une formation BDP concernant l'informatisation.

**→Quel lien peut-on faire entre l'action d'accès du public au TIC en bibliothèque qui va être menée et le milieu scolaire : peut-on mutualiser les moyens ?**

SAPIENS ne concerne que les bibliothèques. Mais un travail d'ouverture des écoles vers des activités parascolaires en bibliothèques est à approfondir. L'Education Nationale est un partenaire nécessaire. Les TIC peuvent participer à créer un lien social ; C'est précisément dans les petites communes que les efforts de sensibilisation sont à faire auprès des personnes âgées.

- Proposition d'un ordre du jour pour le prochain atelier :

Choix des actions prioritaires à mettre en place

Elaboration des fiches actions (objectifs, publics cible, partenariats, budget...)

Présentation du programme « Paroles d'Estuaire » mené par l'IDDAC